DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 09 OCTOBRE 2014

Délibération n° 2014.10.215

Multi-accueil
"Les Poussins":
désignation des
représentants du
GrandAngoulême
au Conseil
d'Etablissement

LE NEUF OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 octobre 2014

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Gérard BRUNETEAU, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Samuel CAZENAVE à Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Philippe LAVAUD à Jean-François DAURE

Excusé(s):

Absent(s):

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Janine GUINANDIE, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 OCTOBRE 2014

DELIBERATION N° 2014.10.215

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE / POLITIQUES DE COHÉSION SOCIALE

Rapporteur: Madame PIERRE

MULTI-ACCUEIL "LES POUSSINS" : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU GRANDANGOULEME AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'Etablissement est une instance consultative qui a pour objectifs :

- d'expliquer le fonctionnement de la structure,
- de formuler des propositions d'amélioration,
- de promouvoir l'émergence et la mise en oeuvre de projets,
- de mieux connaître les besoins des familles.

L'annexe 3 au Règlement de fonctionnement du Multi-accueil précise dans son article 2, la composition du conseil d'établissement comme suit :

- le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême ou son représentant,
- 5 conseillers de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, issus de la Commission de l'Economie, de l'Emploi, de la Culture et de la Solidarité,
- le Maire de l'Isle d'Espagnac ou son représentant,
- le responsable du multi-accueil "Les Poussins",
- un représentant du personnel,
- 2 représentants des parents,
- un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- un représentant de la Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- les représentants des services du GrandAngoulême ayant à intervenir pour le bon fonctionnement de la structure (patrimoine, ressources humaines, informatique...).

Le Conseil d'Etablissement se réunit au moins 1 fois par an.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un votre à main levée,

Je vous propose:

DE DÉSIGNER les représentants suivants du GrandAngoulême au conseil d'établissement du Multi-accueil "Les Poussins" :

- Mme Annie MARC
- Mme Danielle BERNARD
- Mme Catherine MAZEAU
- Mme Annie MARAIS
- M. Stéphane CHAPEAU

.../...

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :
13 octobre 2014	13 octobre 2014